

BULLETIN DE RECHERCHES

N^o 128

Mars 1980

Les forts situés à la rencontre des rivières Rouge et Assiniboine
Rodger Guinn, Région des Prairies, Parcs Canada, Winnipeg

Introduction

Sur une période de cent cinquante ans, soit de 1738 à 1885 il y a eu quatre forts servant à la traite des fourrures au point de rencontre des rivières Rouge et Assiniboine. Ce sont le fort Rouge, qui était français (1738-?), le fort Gibraltar de la Compagnie du Nord-Ouest (d'abord en activité de 1810 à 1816 et reconstruit entre 1817-1822), le Lower Fort Garry de la Compagnie de la baie d'Hudson (rebaptisé fort Gibraltar 1822-1852) et finalement le fort Garry de la même compagnie qui a fonctionné de 1835 à 1885.

En plus des quatre principaux forts, et allant de pair avec l'augmentation de la concurrence entre les compagnies rivales de traite de fourrures caractérisant cette période, un certain nombre de petites habitations indépendantes, où se faisait la traite des fourrures, sont apparues et disparues au confluent des deux rivières sans laisser de traces. Dans l'examen de A.S. Morton portant sur cette période, ce dernier note que "the lower Red River was one of the first places re-established by the Montrealers" à la suite de la conquête du Canada (1759)¹. Les activités de ces petits concurrents sont pour la plupart inconnues.

La concurrence la plus forte dans la traite des fourrures, fin XVIII^e siècle, eut lieu en Saskatchewan alors que la rivière Rouge, tout particulièrement aux environs des Fourches, était la scène d'une activité commerciale moins fébrile mais tout de même en expansion². En 1793, John MacDonell, employé de la Cie du N-O. décrit le point de rencontre des deux rivières comme suit:

At the Forks, the remains of several old posts are still to be seen, some of which were built as far back as the time of the French Government. This place...is a favorite Indian encampment.³

À partir du début du XIX^e siècle, les informations historiques sur les activités au confluent des rivières



Rouge et Assiniboine deviennent de plus en plus abondantes. L'une des sources les plus utiles pour la présente étude est le journal d'Alexander Henry. Henry a été affecté à la succursale de la rivière Rouge de la Compagnie du Nord-Ouest de 1800 à 1808.

Durant les deux premières décennies du XIX^e siècle, période de colonisation et d'âpres luttes dans le domaine de la traite des fourrures, on connaît une vague d'affrontements qui mène à la destruction du fort Gibraltar par les colonisateurs de Selkirk et qui atteint son point culminant la même année lors du massacre à Seven Oaks en 1816. En 1821, le conflit entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest se termine pacifiquement par la fusion des deux compagnies. Aux Fourches, l'union de ces dernières se concrétise en 1822 par le changement du nom du deuxième fort Gibraltar, anciennement poste de la Compagnie du Nord-Ouest, en fort Garry relevant de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Le fort Garry I est utilisé jusqu'en 1835, alors qu'on le remplace par le fort Garry construit sous les ordres d'Alexander Christie. Comme on l'a noté plus tôt, le premier fort Garry est démoli en 1852 et le dernier fort Garry continue à servir à la Compagnie de la baie d'Hudson jusqu'en 1882. Trois ans plus tard, en 1885, on le démolit.

La documentation

Les Fourches au confluent des rivières Rouge et Assiniboine ont attiré l'attention d'un grand nombre d'historiens étudiant le début de la colonisation de Winnipeg et de l'Ouest du Canada. Le premier d'entre eux, George Bryce, est l'un des promoteurs de l'histoire du Manitoba. Bryce a présenté une communication intitulée "The Five Forts of Winnipeg" à la Société royale du Canada en mai 1885 peu après la démolition du dernier fort Garry. Par la suite, la Transactions of the Historical and Scientific Society of Manitoba publiait trois articles sur la construction des forts au confluent des deux rivières⁴. Dans son récit chronologique détaillé intitulé A History of the Canadian West 1870-71 (Toronto, 1939), et dans son projet de manuscrit inédit traitant de la géographie historique de la rivière Rouge, Arthur Silver Morton examine cette région dans les détails. Plus près de nous, Antoine Champagne, dans ses Nouvelles Etudes sur les La Vérendrye: Et les Postes de l'Ouest publiées en 1968, effectue une étude minutieuse des constructions élevées durant le régime français. Il conviendrait de faire une analyse de la méthodologie employée, des sources examinées et des conclusions auxquelles ces chercheurs sont arrivés. Dans la plupart des cas, leurs conclusions concernant les principaux établissements aux Fourches se ressemblent. Le

seul point litigieux concerne l'emplacement historique du fort Rouge. George Bryce et Antoine Champagne se fondent énormément sur les preuves fournies par les cartes qui placent le fort Rouge sur la rive sud de la rivière Assiniboine. Dans leurs articles respectifs pour Historical and Scientific Society of Manitoba Transactions, Charles Bell et William Douglas indiquent qu'il était probablement situé sur la rive nord. A.S. Morton ne se prononce pas sur la question.

L'article de Bryce écrit en 1885 semble se fonder sur un examen des cinq cartes de la période de La Vérendrye déposées aux Archives nationales à Paris. Il n'a pas examiné le journal de La Vérendrye et par conséquent sa datation de la construction du fort Rouge (1736) et ses conclusions quant à son constructeur sont erronées. Dans son étude effectuée en 1900, The Remarkable History of the Hudson's Bay Company, Bryce examine le journal de La Vérendrye et ramène la date de la construction du fort Rouge à 1738. Toutefois, il maintient que le fort Rouge était sur le côté sud de la rivière Assiniboine. Quant aux autres forts, Bryce fonde ses conclusions sur des entretiens avec des gens qui connaissent bien la rivière Rouge et sur des souvenirs personnels. Une fois de plus, Bryce se trompe en déclarant que le fort Gibraltar n'a jamais été reconstruit. Des preuves découvertes par la suite démontrent qu'on l'a rebâti. En plus, Bryce fait également erreur en fixant la date de la première construction du fort Gibraltar à 1806⁵. Il ne mentionne pas la source qui lui permette de conclure ainsi. On peut considérer que ses déclarations sur le dernier fort Garry sont fidèles à l'emplacement réel car elles se fondent principalement sur des souvenirs personnels.

L'article de Charles Napier Bell intitulé "The Old Forts of Winnipeg" est plus fidèle que l'article de Bryce. A l'instar de ce dernier, Bell a examiné quelques-unes des cartes du régime français mais il ne s'est pas arrêté là et a fait les recoupements entre ces cartes et le journal de La Vérendrye publié en 1927 par la Champlain Society. En se basant sur ce journal, Bell rétablit la date de la construction du fort Rouge à 1738 et de plus, affirme qu'il n'a pas été construit par La Vérendrye mais par M. de Lamarque. Ce qu'il faut surtout retenir, c'est que Bell a été le premier à mettre en doute l'opinion traditionnelle voulant que le fort Rouge se soit trouvé sur la rive sud de la rivière Assiniboine. Il était convaincu qu'il était situé sur la rive nord. Les éléments fondamentaux de son argument étaient que, premièrement, la rive sud de la rivière Assiniboine étant beaucoup plus basse que la rive nord, elle était sujette aux inondations printanières. De plus, la rive sud densément boisée n'aurait pas été un site invitant pour la construction d'un fort. Deuxièmement, la rive nord a été par la suite utilisée par tous ceux qui se

sont établis aux Fourches, y compris la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la baie d'Hudson. Le dernier argument de Bell, celui qui l'a convaincu de défendre la thèse en faveur de la rive nord, se fonde sur le passage du journal d'Alexander Henry que Bell a découvert dans la bibliothèque du Parlement à Ottawa en 1887. Henry avait écrit:

Upon this spot, in the time of the French there was a trading establishment, traces of which are still to be seen where the chimneys and cellars stood.⁶

Bell a soutenu que ces vestiges provenaient du fort Rouge et qu'au moment où Henry a écrit ces lignes, il se trouvait sans aucun doute sur la rive nord. Pour ce qui est des preuves fournies par les cartes de La Vérendrye, situant le fort Rouge sur la rive sud de la rivière Assiniboine, Bell les élimine en les attribuant à un dessinateur négligent et imprécis. Il conclut en disant:

An impartial study of the ascertained facts must convince any student that Lamarque built the Fort Rouge post, that it was in existence for probably only one winter, and that it was on the north bank of the Assiniboine River at the Forks.⁷

En ce qui concerne les derniers forts, une fois encore Bell est plus précis et va encore davantage dans les détails que Bryce. Il prend en considération le journal de Saint-Pierre⁸, successeur de La Vérendrye, et remarque le passage où il mentionne l'hivernage aux Fourches en 1752-1753. Bell a également découvert dans le journal publié d'Alexander Henry (Elliott Coues, publié en 1897) qu'un certain Dorion a hiverné aux Fourches en 1803-1804.

Pour les détails de la construction aux Fourches, du premier fort de la Compagnie du Nord-Ouest, Bell cite le témoignage de John MacDonald of Garth, publié dans Les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest de L.R. Masson. MacDonald affirme avoir construit le fort Gibraltar en 1807, au confluent des rivières Rouge et Assiniboine. Fait à signaler, Bell fait ici preuve d'une certaine inconséquence. Il s'est énormément fié au journal d'Alexander Henry pour "prouver" que le fort Rouge avait été bâti sur le côté nord de la rivière Assiniboine. S'il s'était appliqué de la même manière au cours de son étude du fort Gibraltar, il aurait conclu que ce dernier n'avait pu être construit en 1807 comme l'affirme MacDonald. Alexander Henry était encore sur les bords de la rivière Rouge à l'automne de 1808 et il n'y avait pas de fort construit aux Fourches lors de son départ.

L'ancien emplacement du fort Gibraltar a supposément été visité en 1871 par Bell accompagné du caporal Sam Steele. Bell écrit qu'ils ont marché vers l'ancien emplacement du fort Gibraltar "a few hundred yards from

Fort Garry" et que là "...plainly to be seen very near the edge of the bank were recognizable hollows representing cellars...[and other evidence suggesting]...chimneys"⁹. Les conclusions de Bell concernant les détails sur l'emplacement et la construction des deux forts Garry (1822-1835) et (1835-1885) se fondent, comme celles de Bryce, sur des souvenirs personnels et des entretiens avec des résidents de longue date.

A.S. Morton évite de soulever une controverse au sujet de l'emplacement du fort Rouge, mentionnant tout simplement que le fort français se trouvait aux Fourches de la rivière Rouge¹⁰. Dans son manuscrit inédit déposé aux Archives de l'Université de la Saskatchewan, Morton consacre de nombreux passages aux forts situés au point de rencontre avec la rivière Rouge. Il raconte avec force détails l'histoire des Fourches, en commençant par La Vérendrye puis s'intéressant aux étapes suivantes. Il est évident, à partir de notes incomplètes apparaissant dans le manuscrit que Morton a visité les Fourches en essayant sans succès de préciser l'emplacement réel du fort Rouge. L'écrit de Morton intitulé "Forrest Oakes, Charles Boyer, Joseph Fulton, and Peter Pangman in the North-West 1765-93", dans Transactions of the Royal Society of Canada en 1937 est le travail encore existant le plus instructif sur l'exploration suivant la conquête du Nord-Ouest par des marchands établis à Montréal. Le fait qu'il situe Forrest Oakes sur la rivière Rouge près de Selkirk au Manitoba en 1766 jusqu'en 1768 est particulièrement intéressant.

Dans les deux articles présentés à la Historical and Scientific Society of Manitoba: "The Forks Becomes a City", et "New Light on the Old Forts of Winnipeg", William Douglas a produit l'étude la plus complète jusqu'à maintenant¹¹. Sa première tentative en 1944-1945 est semblable à celle de Bell. Il est d'accord avec ce dernier pour soutenir que le fort Rouge se trouvait probablement sur la rive nord de la rivière Assiniboine¹². Douglas a corrigé l'affirmation de Bell concernant la date de la construction du premier fort Gibraltar. Il ne croit pas que la conclusion de John MacDonald of Garth est définitive car elle ne s'occupe pas du séjour d'Henry terminé en 1808 sur les bords de la rivière Rouge. Il note que la "Autobiographical Note" de MacDonald of Garth a été écrite lorsqu'il avait 89 ans et conclut que ceci peut expliquer la différence. Douglas examine également d'autres preuves, qui pour la plupart proviennent des documents de Selkirk, et en est venu à la conclusion que la construction du fort Gibraltar avait probablement débuté en 1809 et s'était terminée en 1810-1819.

L'étude la plus récente qui concerne tout spécialement l'emplacement du fort Rouge est celle d'Antoine Champagne intitulée Nouvelles Etudes sur les La Vérendrye: Et les Postes de l'Ouest, publiée par les Presses de l'Université

Laval en 1968. Cette étude est la plus approfondie qu'on ait faite sur le Régime français dans l'Ouest du Canada. Antoine Champagne y a analysé avec soin le journal de La Vérendrye et les lettres de Beauharnois, de Maurepas et de Hoquart, en les comparant avec les cartes de l'époque. Champagne n'est pas d'accord avec Bell et Douglas qui affirment que l'emplacement du fort Rouge était sur la rive nord de la rivière Assiniboine. Il n'accepte pas non plus la négation des preuves fournies par les cartes. Champagne croit que les cartes de l'époque sont, en fait, la source la plus importante d'information sur l'emplacement du fort Rouge. Sa prise de position sous-entend que les cartes de l'époque doivent être considérées comme précises jusqu'à "preuve" du contraire. Les restes du cellier et autres preuves révélatrices sur la rive nord, suggère Champagne, pourraient avoir été laissés là par Saint-Pierre en 1752-1753 ou par Boyer en 1781-1782.

Les forts

Le fort Rouge

Les seules preuves véritables concernant directement la période de La Vérendrye dans l'Ouest du Canada (1731-1744), et tout spécialement ses activités à la rivière Rouge et dans les environs sont son journal, ses lettres, ses mémoires et les cartes qu'il a dressées ou qu'on a faites avec son autorisation. On a constitué une collection assez complète de ces documents édités et publiés par Lawrence J. Burpee pour la Champlain Society¹³.

Malheureusement, le journal renferme peu de renseignements sur les Fourches de la rivière Rouge et la construction d'un fort en cet endroit. Le premier établissement sur la rivière Rouge ne s'est pas fait aux Fourches mais plutôt près de l'embouchure de la rivière Rouge. En mai 1734, La Vérendrye donne l'ordre de construire le fort qui a tout probablement été bâti au cours de l'été suivant. En juin 1735, le deuxième fils de La Vérendrye écrit ce qui suit à Beauharnois à Québec:

I have established a fort at Lake Winnipeg
(Ouinipigon) five leagues up the Red River, on
a fine point commanding a distant view...The
fort and the river bear the name of
Maurepas.¹⁴

L'intention première de La Vérendrye de se rendre au lac Winnipeg en 1736 a été freinée par la nouvelle du massacre de 21 de ses hommes au lac des Bois en juin 1736. Ce n'est donc pas avant la fin de l'hiver de 1737 qu'il quitte le fort Saint-Charles pour le lac Winnipeg et la rivière Rouge. Il s'embarque le 8^e jour de février¹⁵. Il ne prend pas la route habituelle de la rivière Winnipeg mais se rend plutôt au "southwest corner of the Lake of the Woods, across

a short passage (Savanne), to the upper waters of the Roseau River, which flows into the Red near Pembina..."¹⁶, et de là descend la rivière Rouge jusqu'au fort Maurepas. L'expédition a duré dix-huit jours puisqu'il atteint le fort Maurepas le 25 février 1738. A son arrivée, il note dans son journal que:

...although the accident that had occurred last summer [smallpox breakout] had prevented the transfer of the fort to their neighbourhood, namely to the fork of the Red River, which was their own proper territory, he hoped that I would nevertheless, keep my work this year; that his tribe offered me all the help in their power for that purpose, and that they would form a village at the spot in order to reside permanently near the fort: that it was easy there to get a living by hunting and fishing, as buffalo and tourtes were attracted there all year by a saline spring that was close by.¹⁷

Au printemps de 1737, La Vérendrye décide de retourner à Québec. Il s'aventure à travers la partie sud-est du lac Winnipeg, remontant sa rive est jusqu'à l'embouchure de la rivière Winnipeg, et de là vers l'est en direction du fort Saint-Charles. De là, il suit le parcours habituel vers Québec. A son arrivée, il fait son rapport au gouverneur¹⁸. Une carte datée de 1737 (fig. 1) représentant le territoire tout juste exploré, accompagnait son rapport. Cette carte est la seule parmi les 12 attribuées à La Vérendrye et à ses associés qui indique qu'un fort a existé au confluent des rivières Rouge et Assiniboine sur la rive nord de cette dernière. Toutes les autres cartes qui indiquent un établissement aux Fourches le situent sur la rive sud de la rivière Assiniboine (fig. 2 et 3). L'explication de cette différence devient claire lorsque la carte de 1737 est utilisée conjointement avec le journal. Comme on l'a mentionné auparavant, le chemin pris par La Vérendrye pour atteindre la rivière Rouge et le lac Winnipeg en 1737 suivait le portage Savanne sur la route de la rivière Roseau. De nombreux passages tirés du journal nous montrent que La Vérendrye avait prévu qu'il déplacerait le fort Maurepas de l'embouchure de la rivière Rouge au confluent des rivières Rouge et Assiniboine. Ainsi, l'indication "Fort abandonné", apparaissant sur la carte de 1737 (fig. 1) fait allusion à l'intention d'abandonner le fort. Le fort Maurepas situé au confluent des rivières Rouge et Assiniboine sur cette carte de 1737 est donc le nouveau fort Maurepas qu'on avait l'intention de construire. Apparemment, lorsque La Vérendrye s'est occupé de la planification de ce nouveau fort, il le voyait situé sur la rive nord de la rivière Assiniboine. Toutefois, ce n'est pas La Vérendrye qui construisit le fort aux Fourches (fort

Rouge). Son projet de construction en ces lieux ne s'est pas concrétisé.

A son arrivée à Québec, à la fin de l'été de 1737, La Vérendrye découvre que le piétinement dans ses recherches de la mer de l'Ouest est vivement critiqué. Maurepas se plaint auprès de Beauharnois: "...I am considerably surprised at the little progress, that officer has made toward the discovery of the Western Sea..."¹⁹. La Vérendrye était déjà sur le point de s'aventurer dans la région du lac Winnipeg en 1732-1733, mais ce n'est pas avant 1737 qu'il y arrive. Les critiques qu'on lui réserve sont donc quelque peu justifiées. D'autre part, La Vérendrye avait maintes bonnes raisons pour expliquer son inaction, notamment le massacre des 21 membres de son équipe en 1736 et l'absence d'aide financière de la cour. De toute façon, La Vérendrye fut encouragé à poursuivre l'exploration.

Il s'engage une fois de plus vers l'Ouest et atteint le confluent des rivières Rouge et Assiniboine le 24 septembre 1738 où il "...found ten cabins of Cree, including two war chiefs, awaiting me with a large quantity of meat...They begged me to stay with them for a while"²⁰. Il y reste pendant deux jours. Le 26 septembre son groupe remonte la rivière Assiniboine en canots tandis qu'il marche le long de la rive nord sur une distance de "thirty-five or forty leagues". En cet endroit, près de ce qui est maintenant Portage la Prairie, il décide de s'arrêter et de construire ses quartiers d'hiver connus par la suite sous le nom de fort la Reine. C'est là qu'en pleine construction du fort la Reine M. de Lamarque arrive du lac des Bois en passant par le fort Maurepas et les Fourches. D'après le contenu du journal et d'une note biographique de Burpee (p. 261), Lamarque était un commerçant "interested in the commercial side of La Vérendrye's expedition". Lamarque explique à La Vérendrye le déploiement des hommes laissés derrière aux autres établissements et annonce par la suite à La Vérendrye que

...he had brought M. de Louviere to the fork with two canoes to build a fort there for the convenience of people on the Red River. I [La Vérendrye] thought that was our right provided the savages are notified of it.²¹

L'expédition de La Vérendrye continue à se déplacer vers l'ouest. On bâtit des installations au nord-ouest, aux forts Dauphin et Pasquia. Les Fourches de la rivière Rouge ne sont plus jamais mentionnées dans le journal. Dans un court mémoire rédigé par les fils de La Vérendrye en 1749, on mentionne qu'un fort construit à la fourche de la rivière Assiniboine a été abandonné, en raison de sa proximité des forts la Reine et Maurepas²².

L'activité des Français dans l'Ouest ne se termine pas avec la retraite de La Vérendrye. Le Sieur de Noyelles le remplace puis c'est Jacques Repentigny Legardeur de

Saint-Pierre qui occupe le poste. Les contributions combinées de ces deux hommes font piètre figure lorsqu'on compare leurs carrières à celle de La Vérendrye. Ni l'un ni l'autre ne possédaient les aptitudes ou l'expérience nécessaires pour le poste. Saint-Pierre a laissé un journal racontant ses activités durant son affectation de deux ans dans l'Ouest, c'est-à-dire de 1751 à 1753. Une copie de celui-ci figure au Report on the Canadian Archives for 1887²³. Le journal n'est ni clair ni précis. Les dates sont, dans la plupart des cas, inexactes ou tout simplement oubliées. De plus, l'emplacement qu'il donne au fort la Jonquière "at the Rocky Mountains" peut, selon A.S. Morton être sérieusement mis en doute²⁴. Toutefois, on y laisse entendre que Saint-Pierre peut avoir passé l'hiver de 1752-1753 au confluent des rivières Rouge et Assiniboine. A la suite d'un conflit survenu avec un groupe d'Assiniboïnes au fort la Reine à l'été de 1752, Saint-Pierre quitte le fort pour Grand Portage. Peu après son départ, les Indiens retournent au fort abandonné qu'ils brûlent de fond en comble. A son retour dans l'Ouest, on informe Saint-Pierre de la destruction de son fort:

...on my return was on the [fork?] at the Red River where I was compelled to winter having learned that four days after leaving [fort La Reine] the Indians had set it afire.²⁵

L'hiver que Saint-Pierre passe aux Fourches en 1752-1753 est la dernière occupation connue de cet endroit durant le régime français. Charles Boyer est le suivant à hiverner aux Fourches en 1781-1782. Il est intéressant de noter que Saint-Pierre et Boyer ont tous les deux été forcés de chercher refuge aux Fourches dans des circonstances semblables. Les traitements infligés aux autochtones par Saint-Pierre au fort La Reine et par Boyer au fort des Trembles, tous les deux situés sur la rivière Assiniboine, ont entraîné un soulèvement suivi de l'abandon et de la destruction de leurs postes.

Où se trouvait donc exactement le fort Rouge? Charles Bell, dans sa communication à la Historical and Scientific Society of Manitoba, soutient que le fort Rouge était probablement situé sur la rive nord de l'Assiniboine. Il appuie cette conclusion en apportant un certain nombre de preuves circonstanciellles et résume son argumentation comme suit:

...to anyone cognizant of the topography of the land on both sides of the Assiniboine River at the Forks, (the south side being relatively very low, subject to spring floods, heavily covered with willows and small trees, and quite open to attack by the fierce and hostile Sioux...while the north bank was and still is much higher, and, in fact, the edge of a large prairie area extending both north and west,

with a shallow line of heavy timber reaching back from the banks of both streams), common sense would dictate that the side to build was on the north bank, which naturally and invariably afterwards was chosen by the French and British trades for camping ground and building site purposes.²⁶

Les preuves qui appuient l'opinion de Bell peuvent être mises en doute. Premièrement, son assertion concernant l'élévation "relatively very low" de la rive sud est pour le moins exagérée sinon inexacte. En 1912, un relevé topographique du point de rencontre des rivières, établi par le ministère canadien de l'Intérieur, révèle que le niveau du terrain des deux rives de la rivière Assiniboine est fixé à 760 pieds au-dessus du niveau de la mer. De plus, sur un plan de profil du Canadian Northern - Grand Trunk Pacific Railway de la région, daté de 1908, la rive sud de l'Assiniboine est plus basse d'environ un pied que la rive nord.

L'affirmation de Bell sur la végétation des bords de la rivière est trompeuse. Il cite comme source, la description d'Alexander Henry de 1800. Henry note bien (p. 48) que la végétation sur la rive sud de la rivière Assiniboine était si dense "as scarcely to allow a man to pass on foot". Il semble que Bell remarqua cette observation et mit fin à sa lecture du journal. S'il avait poursuivi sa recherche il aurait remarqué la description d'Henry des rives de la rivière Rouge indiquant que celles-ci étaient également dissimulées par les arbres:

The banks [of the Red] are covered on both sides with willows, which grow so thick and close as scarcely to admit going through...²⁷

Bell interprète la mention que fait Alexander Henry de la découverte des vestiges d'un établissement français sur la rive nord de la rivière Assiniboine comme une preuve certaine que le fort Rouge se trouvait sur la rive nord. De façon aussi plausible, ces débris ne pourraient-ils pas être les vestiges du fort Saint-Pierre de 1752-1753, ou peut-être ceux de l'établissement de Boyer et Bruce en 1781-1782? L'affirmation de Bell voulant que les établissements construits par la suite aux Fourches se trouvaient sur la rive nord ne peut être contestée. De plus, La Vérendrye avait l'intention de transporter son fort Maurepas de 1737 aux Fourches, sur la rive nord de l'Assiniboine. Toutefois, ce n'est pas La Vérendrye mais Louvière qui a construit le fort Rouge.

Le fait que Bell refuse de prendre en considération les preuves fournies par les cartes qui indiquent clairement que le fort Rouge se trouvait sur la rive sud est inexplicable. Son excuse voulant que les cartographes des XVIII^e et XIX^e siècles aient été vagues et négligents ne tient pas

debout. Admettons que la direction et le détail concernant les grandes étendues d'eau et la forme des terres étaient erronés dans de nombreux cas. Ces erreurs peuvent être attribuées au fait que les cartographes, dans la plupart des cas, n'ont aperçu que des fragments du territoire. Habituellement, leur champ de vision englobait uniquement quelques centaines de verges au delà des voies navigables. Le reste des informations apparaissant sur leurs cartes provenait habituellement des témoignages que leur fournissaient les Indiens. Le cours des rivières sillonnées à l'époque et leurs lieux de rencontre avec d'autres cours d'eau et lacs sont, dans la plupart des cas, décrits avec précision. De plus, l'emplacement des nombreux autres postes français, y compris le fort Maurepas et le fort Saint-Charles, n'a pas été mis en doute. Pourquoi Bell, ou toute autre personne, devrait-il ignorer les preuves cartographiques qui indiquent avec précision le site du fort Rouge? D'après moi, il est plus que probable que le fort Rouge (1738) était situé sur la rive sud de la rivière Assiniboine, aux Fourches.

Les quartiers d'hiver de Saint-Pierre en 1752-1753 et de Bruce et Boyer en 1781-1782 étaient tout probablement au confluent ou à proximité du point de rencontre des rivières Rouge et Assiniboine. Les débris des bâtiments découverts en 1800 par Alexander Henry, aux Fourches, peuvent bien provenir de leurs établissements. Le journal de Saint-Pierre, seul document disponible pour la période entre 1751-1753 est, comme on l'a démontré, incertain et ne renferme pas d'informations révélatrices sur les Fourches ou les constructions qu'on a faites en cet endroit.

Le séjour de Boyer et de Bruce aux Fourches en 1781-1782 est même moins documenté²⁸ et il est impossible de tirer des conclusions définitives sur leur séjour à cet endroit.

Le point de rencontre des rivières Rouge et Assiniboine présentait peu d'intérêt pour les commerçants de fourrures durant la dernière partie du XVIII^e siècle. Toutefois, il y a des passages dans les documents qui indiquent que les Fourches étaient visitées à l'occasion par les hommes de la Compagnie du Nord-Ouest et de la baie d'Hudson²⁹.

L'arrivée d'Alexander Henry en 1800 à la rivière Rouge et l'installation subséquente d'un poste près de Pembina sont les signes de la première occupation permanente et véritable de la rivière Rouge après le régime français. En lisant le journal d'Henry, il devient clair que la jonction des rivières Rouge et Assiniboine a acquis de l'importance à partir de 1800. Les Fourches sont devenues le point de rencontre par excellence³⁰.

Pendant qu'il acquérait de l'importance au temps où Henry était en fonction, le point de confluence ne possédait pas encore de bâtiments permanents. Il est possible que de petits quartiers d'hiver aient été construits en 1803, car

Henry déclare: "I made up an assortment of goods for this place, where I leave Mr. [Louis] Dorion..."³¹. La durée ou la permanence de la maison de Dorion n'a pu être bien longue tel qu'en témoigne Daniel Williams Harmon qui a passé par les Fourches en juin 1805. Harmon a fait de nombreuses observations sur les Fourches, mais n'a fait aucune mention d'habitation en cet endroit³².

Le fort Gibraltar I

L'affectation d'Henry à la rivière Rouge prit fin en 1808. Il a fait sa dernière visite aux Fourches le 10 août 1808 (p. 447)³³. Daniel McKenzie, remplaçant d'Henry, a conservé le poste à Pembina jusqu'en 1809³⁴. William Douglas, qui cite les lettres de McKenzie dont il a trouvé les copies dans les documents de Selkirk, prétend que ce sont les Sioux hostiles près de Pembina qui ont forcé les hommes de la Compagnie du Nord-Ouest à déménager leur fort jusqu'aux Fourches. Douglas a également révélé le fait que c'est le successeur de McKenzie, John Wills, qui a entrepris la construction aux Fourches du fort que l'on baptisa Gibraltar³⁵. Douglas, après avoir analysé logiquement la situation, déclare que Wills a commencé à construire le fort Gibraltar à l'été de 1810 et a continué tout au cours de l'hiver. George Bryce, dans Remarkable History of the Hudson Bay Company, déclare également que John Wills était l'élément moteur derrière la construction du fort Gibraltar. Bryce affirme de plus, malheureusement sans documentation, que "Wills was a year in building it having under him twenty men"³⁶. Peter Fidler dans son "Account of the Red River District", rédigé pour la Compagnie de la baie d'Hudson en 1819, note que le poste de la Compagnie du Nord-Ouest "...at the Forks of the Red and Assiniboine rivers on the left bank [was] first built in 1811..."³⁷.

Les années qui s'écoulaient entre la première construction de la compagnie du Nord-Ouest aux Fourches en 1811 et 1816 ont été marquées par des conflits entre la Compagnie de la baie d'Hudson, les colons de Selkirk et les hommes de la Compagnie du Nord-Ouest. Les difficultés ont atteint un point culminant au printemps de 1816. En l'espace de trois semaines, la Compagnie de la baie d'Hudson et les colons réduisent en pièces le fort Gibraltar. En contrepartie, les employés de la Compagnie du Nord-Ouest tuent 21 colons, y compris le gouverneur Robert Semple, à Seven Oaks le 19 juin.

L'emplacement exact du fort démoli est discutable. Dans la plupart des cas, les comptes rendus de l'époque mentionnent tout juste que l'établissement de la Compagnie du Nord-Ouest se trouvait aux Fourches sur la rive nord de l'Assiniboine. Jean-Baptiste Roi, un résident de longue date de la rivière Rouge, a déclaré sous serment, au cours d'un des nombreux cas à passer les tribunaux et qui

résultaient des différends à la rivière Rouge, que le "...North West fort was fifteen paces from the adjacent shore"³⁸. Quinze pas équivaudraient à environ 45 pieds. Colin Robertson qui a occupé le fort Gibraltar de mars à juin 1816, a noté dans un récit décrivant son départ du fort et de la rivière Rouge que:

...I walked to the platform where the Governor Mr. Semple was standing, to bid him farewell;... I then went with a quick step and threw myself into the boat that was waiting for me.³⁹

Il devrait donc y avoir de la place pour une plate-forme ou un quai entre l'extérieur du fort et le bord de l'eau. Les conclusions de C.N. Bell concernant le site du fort Gibraltar (il ne mentionne pas s'il s'agit du premier fort ou de celui qu'on a reconstruit) sont encore plus vagues.

Fort Gibraltar was erected on the north side of the Assiniboine River, where that stream joins the Red River, and extended somewhat along the bank of the latter.⁴⁰

Les termes comme "somewhat along" sont difficiles à évaluer. Bell poursuit en disant qu'en 1871, lui et un compagnon avaient marché "a few hundred yards" du fort Garry jusqu'au site reconnu du fort Gibraltar et que là "very near the edge of the bank" on trouvait des vestiges d'un établissement qui ont convaincu Bell qu'ils provenaient du fort Gibraltar. Une recherche approfondie examinant toutes les principales sources n'est pas encore achevée. Les milliers de pages des documents de Selkirk et celles des Archives de la Compagnie de la baie d'Hudson et de la Church Missionary Society peuvent révéler des informations sur l'emplacement exact du premier fort Gibraltar. La seule information découverte jusqu'à maintenant est la déclaration de Jean Baptiste Roi qui nous apprend que le fort était située à quinze pas de la rive adjacente (voir note 38).

Les dimensions du fort et de ses dépendances peuvent être déterminées à partir de sources principales et de sources secondaires. La description du fort par Jean-Baptiste Roi colle très bien à celle de l'informateur de George Bryce:

It was a fort of wooden picketing, made of oak trees split in two, which formed its enclosure. Within the said enclosure were built the house of the partner (64 ft. in length), two houses for the men (36 ft. and 28 ft. respectively), a store (32 ft. long), two hangards or stores, a backsmith's shop and a stable; there was also an ice-house with a watch-house (guerite) over it.⁴¹

Le premier fort Gibraltar possédait également deux bastions et un "Great Hall" ou "Large Room"⁴². Colin Robertson qui a occupé le fort Gibraltar de mars à juin 1816, a

laissé un exposé qui dépeint très bien le premier fort Gibraltar. Robertson raconte brièvement:

Examined Gibraltar this morning, it is certainly in an excellent state of defence; it has two good bastions at the two angles of the square and the square is formed with oak palisades, eighteen feet in height and these are proof against musketry. This is not only a strong place but very comfortable lodgings such as I have not been accustomed to for some time past.⁴³

Colin Robertson, qui était encore au fort Gibraltar en mai 1816, reçut une lettre du gouverneur Semple qui demeurait au fort Douglas, à environ un mille en aval du confluent. La lettre était datée du 20 mai 1816 et son ton témoigne de l'atmosphère surchauffée qui existait au confluent, quelques semaines avant la tragédie de Seven Oaks. Elle donne également quelques détails sur la construction du fort de la Compagnie du Nord-Ouest.

When our enemies [N.W.Co.] come near, the men, or at least a strong party, should sleep in the great hall, the doors and windows of which should be barred and a regular sign and counter sign given out every evening. In case of alarm they must not run out in a tumultuous manner, but act together with coolness--...The Great Hall and the Bastion are the main points, as long as they are held even by a few men, the Fort is safe and all int[ruders?] must speedily retire or fall victims to the Bayonet.⁴⁴

Quelques jours après avoir reçu cette lettre, Robertson examine les plans de défense et explique à Semple que défendre un fort serait beaucoup plus simple qu'en défendre deux laissant ainsi entendre qu'il fallait démolir le fort Gibraltar. Semple retient la suggestion de Robertson.

As soon as I had left Red River [June 11, 1816] the Governor demolished the North West Fort and brought over the Bastions and Stockages which he formed into a strong fortification at Fort Douglas;...⁴⁵

Le scénario à la rivière Rouge prend fin en 1817. Un commissaire spécial envoyé par le Canada, William Coltman, arrive à la rivière Rouge pour enquêter sur le différend. Son rapport sert de base à un règlement obtenu grâce à l'arbitrage. Il recommande que l'on restitue toutes les propriétés. La Compagnie du Nord-Ouest insiste pour qu'on lui permette de conserver le site de l'ancien fort Gibraltar. Lord Selkirk, tout en étant disposé à accorder à la Compagnie du Nord-Ouest le droit de reconstruire le fort, n'approuvait pas l'ancien emplacement au confluent.

Le Fort Gibraltar II

L'influence de la Compagnie du Nord-Ouest sur Coltman est suffisante pour qu'elle sorte gagnante de la discussion. Elle conserve le site de l'ancien fort Gibraltar et s'occupe de la reconstruction. Le rapport de Peter Fidler de 1819 fournit des détails intéressants à ce sujet.

Their [the N.W.Co.] next post is at the Forks of the Red and Assiniboyne Rivers on the left bank first built in 1811, pulled down June 1817 by Governor Semple and Mr. Robertson...[T]hey began in July 1817 to rebuild it and have enclosed the whole with excellent sawn oak piquets 14 feet above ground set very close together like a continued wall about 100 feet square. Their large dwelling house is not yet built but to be this summer a Mr. McKenzie a young clerk is master there this winter with about 4 to 6 men.⁴⁶

Le site du deuxième fort Gibraltar doit se trouver tout près de celui du fort original car on l'a construit sur la parcelle de terrain que le commissaire Coltman avait ordonné qu'on redonne à la Compagnie du Nord-Ouest. George Bryce, se fiant au témoignage d'un colon de la rivière Rouge, déclare qu'en 1818, le fort Gibraltar se trouvait à 50 verges⁴⁷ du bord de la rivière Rouge. Une expédition américaine dirigée par le commandant Long visite la rivière Rouge en 1823 et le rapport du commandant laisse entendre que le nouveau fort n'était pas construit sur les ruines de l'ancien.

...here are two stockade works viz. Forts Gerry (sic) [which was the renamed Fort Gibraltar II] and Douglas: the former called the Hudson's Bay Company fort, and the other the colony's also the remains of two others of a similar character.⁴⁸

Un de ces ensembles de vestiges était sans aucun doute le premier fort Gibraltar qu'on avait démoli.

La mort de Lord Selkirk au printemps de 1820 ouvre la voie à une paix négociée entre les Compagnies de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest. En mars 1821, les deux compagnies se fusionnent. Cette union dicte une politique d'unification pour la traite des fourrures dans le Nord-Ouest. A la rivière Rouge, on n'a plus besoin de deux postes pour ce commerce. George Simpson, le nouveau gouverneur de la terre de Rupert, doit choisir lequel des deux forts sera abandonné.

Le Lower Fort Garry

Dans une lettre envoyée à Alexander Colvile, datée du 20 mai 1822, Simpson écrit qu'il a pris une décision concernant les forts de la rivière Rouge. Les anciens quartiers de la

Compagnie de la baie d'Hudson étant "filthy, irregular and ruinous", il poursuit en disant:

I am therefore getting the new North West Fort in order so as to remove into [it] next fall; there is a good frame of a dwellers house up; the situation is preferable to ours, exactly opposite the Forks of the river and in order to commemorate Mr. Garry's visit I have taken the liberty to christen it after him Fort Garry.⁴⁹

Le Lower Fort Garry était donc le deuxième fort Gibraltar rebaptisé.

Le fort situé au confluent, nommé fort Garry en 1822, n'était pas un établissement très important et il n'a pas du tout impressionné Alexander Ross lorsqu'il l'a aperçu pour la première fois en 1825.

Instead of a place walled and fortified as I had expected, I saw nothing but a few wooden houses huddled together without palisades, or any regard to taste or even comfort. To this cluster of huts were, however, appended two long bastions in the same style as the other buildings.

These buildings according to the custom of the country, were used as dwellings and warehouses for carrying on the trade of the place. Nor was the Governor's residence anything more in its outward appearance than the cottage of a humble farmer.⁵⁰

Les crues de 1826 de la rivière Rouge ont fait de grands dégâts au Lower Fort Garry. Donald McKenzie, qui était en charge du fort, écrit en 1826 que "our fort being situated at the junction of both rivers it has been subject to great delapidation"⁵¹. Le fort a continué à se détériorer à un tel point qu'en 1830, le Conseil du département du Nord de la Compagnie de la baie d'Hudson décide que:

51. That a new establishment to bear the same name be formed on a site to be selected near the lower end of the rapids [of the Red River]...⁵²

Le gouverneur Simpson, avait semble-t-il, abandonné le site du confluent, décidé de déménager et de faire suivre l'administration centrale de la Compagnie dans la partie plus en aval de l'établissement. Le fort situé au confluent, quoique abandonné en tant qu'administration centrale de la Compagnie reste debout. Il demeure dans un état plutôt négligé jusqu'à ce qu'il soit finalement démoli en 1852⁵³. Le site du Lower Fort Garry, qui était de plus la reconstruction du fort Gibraltar, est clairement visible dans l'étude de 1848 intitulée "General Survey of Upper Fort Garry & Its Immediate Vicinity" (fig. 5).

Le fort Garry

La décision de la Compagnie de la baie d'Hudson d'abandonner le confluent en faveur d'un site plus en aval a été annulée en 1835. Alexander Christie assure le commandement cette année-là et reçoit parmi ses premières instructions l'ordre de commencer à construire un fort de pierre au confluent. Ce nouveau fort s'appellerait Garry pour le distinguer de celui qui se trouve à l'établissement plus en aval.

Le deuxième fort Garry est le dernier et le plus impressionnant de tous les établissements de traite des fourrures du confluent. Le nouveau fort sert de centre administratif à la Compagnie de la baie d'Hudson dans l'ouest jusqu'en 1882, alors qu'il est vendu durant le boom de l'immobilier de Winnipeg. Il tient le coup jusqu'en 1885. Sa démolition tardive permet l'accumulation d'une abondance d'informations sur lui. Il y a de nombreuses photographies, les toutes premières provenant de la collection Hime de 1858. Les autres photographies, prises d'endroits intéressants, y compris celles prises à l'intérieur des murs, présentent un ensemble détaillé et complet des éléments qui sont entrés dans la construction du fort.

Une indication précise de l'emplacement du fort en relation avec son environnement, à la fois naturel et artificiel, est également possible en examinant les relevés et les plans des ingénieurs.

Conclusions

Il y a eu quatre établissements importants de traite des fourrures au confluent des rivières Rouge et Assiniboine. Le premier, le fort Rouge, construit en octobre 1738, était tout probablement situé sur la berge sud de la rivière Assiniboine. L'emplacement du premier fort Gibraltar de la Compagnie du Nord-Ouest, construit en 1810-1811, est quelque peu incertain. Jean-Baptiste Roi le place très près de la berge de la rivière Rouge (45 pi). George Bryce partage son avis et ajoute qu'il était "...situated below the site of the recently removed immigrant sheds"⁵⁴. Le site du fort Gibraltar reconstruit (1817-1822) et du premier fort Garry (1822-1835) est le même. On peut en venir à cette conclusion en consultant le plan original en dimensions exactes "General Survey of Upper Fort Garry..." dressé en 1848 et déposé aux Archives de la province du Manitoba. La figure 5 est une copie en dimensions réduites de cette carte. Selon cette étude, le "site of the old fort" mesure 990 pi à partir du bastion sud-est du fort Garry, 198 pi à partir de la rivière Assiniboine et 330 pi à partir de la rivière Rouge. Ceci le situe juste au sud de l'ancienne Northern Pacific and Manitoba Round House. L'emplacement du

deuxième fort Garry (dénommé fort Garry/[Upper Fort Garry]) est certain. La source la plus fiable quant à l'emplacement et aux dimensions du fort est une carte de 1911 dressée par le Bureau d'arpentage de la ville de Winnipeg qui situe le fort par rapport aux rues adjacentes de Winnipeg.

Notes explicatives

- 1 Arthur Silver Morton, "Forrest Oakes, Charles Boyer, Joseph Fulton and Peter Pangman in the Northwest, 1765-93", Royal Society of Canada Transactions (1937), p. 89; voir également Ibid., p. 93.
- 2 Un grand nombre de commerçants de fourrures se rendant aux biefs d'amont de la rivière Assiniboine sont passés par les Fourches entre 1765 et 1775. William Tomison de la Compagnie de la baie d'Hudson a passé l'hiver aux environs du lac Winnipeg en 1767-1768 et a possiblement atteint la rivière Rouge en mai ou juin 1768 où il a "Seed 2 old french houses", qui peuvent être les vestiges du fort Maurepas à l'embouchure de la rivière Rouge et du fort Rouge aux Fourches. Archives de la Compagnie de la baie d'Hudson (ci-après ACBH), B. 198/a/10. fol. 3. Voir également A.S. Morton, op. cit., p. 89. Des "Pedlars" [marchands colporteurs] de Montréal, tels que Forrest Oakes, atteignirent la rivière Rouge dès 1766 et "...occupied a post on the Red River near Dynevor, Manitoba from 1766 to 1768..." (ibid., p. 93). Louis Nolin a dit à Alexander Ross qu'il était venue pour la première fois dans la région de la rivière Rouge en 1776. (Alexander Ross, The Red River Settlement: Its Rise, Progress, and Present State [Edmonton, Hurtig Publishers, 1972], p. 107.)
- 3 John Macdonell, "The Red River", dans l'éd. de L.-R. Masson, Les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest (Québec, A. Côté et Cie., 1889), vol. 1, p. 267. En mai 1794, lors de son retour à Grand Portage, Macdonell est de nouveau passé par les Fourches (ibid., p. 268).
- 4 Charles Napier Bell, "The Old Forts of Winnipeg 1738-1927", Historical and Scientific Society of Manitoba Transactions (ci-après HSSM), Nouvelle série n° 3 (1927); William Douglas, "The Forks Becomes a City", HSSM, série 3, n° 1 (1944-1945); William Douglas, "New Light on the Old Forts of Winnipeg", HSSM, série 3, n° 11 (1956).
- 5 George Bryce, "The Five Forts of Winnipeg", Transactions of the Royal Society of Canada (1885), p. 137.

- 6 The Manuscript Journals of Alexander Henry, Fur Trader of the North West Company and of David Thompson, Official Geographer of the Same Company 1799-1814 (ci-après Journals of Alexander Henry) (19 août 1800). éd. Elliott Coues (Minneapolis, 1965).
- 7 Charles Napier Bell, op. cit., p. 15.
- 8 "Mémoire ou résumé de l'expédition de Jacques Repentigny Legardeur de Saint-Pierre, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, Capitaine de compagnie des troupes détachées de la marine du Canada, chargé de découvrir la mer de l'Ouest" (ci-après "Journal de Saint-Pierre"), Report on the Canadian Archives, Canada Sessional Papers, n° 12 (1887).
- 9 Charles Napier Bell, op. cit., p. 19.
- 10 Arthur Silver Morton, A History of the Canadian West to 1870-71, éd. L.G. Thomas (Toronto, University of Toronto Press, 1973), p. 191, 194.
- 11 William Douglas, "The Forks Becomes A City", "New Light on the Old Forts of Winnipeg".
- 12 Ibid., p. 40.
- 13 Journal et lettres de Pierre Gaultier de Varennes de la Vérendrye, et de ses fils avec correspondance entre les gouverneurs du Canada et la cour française concernant les recherches pour trouver la mer de l'Ouest (ci-après Journal de La Vérendrye), éd., L.J. Burpee (Toronto, The Champlain Society, vol. 16, 1927).
- 14 Ibid., p. 197-198, (voir également p. 191).
- 15 Ibid., p. 242.
- 16 John Warkentin et Richard Ruggles éd., Manitoba Historical Atlas (Winnipeg, The Historical and Scientific Society of Manitoba), p. 64.
- 17 Journal de la Vérendrye, op. cit., p. 243.
- 18 Warkentin and Ruggles, op. cit., p. 64.
- 19 Journal de la Vérendrye, Maurepas à Beauharnois, 23 avril 1738, p. 275.
- 20 Ibid., p. 298.

- 21 Ibid., 15 octobre 1738, p. 308.
- 22 Ibid., p. 484.
- 23 "Journal de Saint-Pierre".
- 24 A.S. Morton, A History of the Canadian West to 1870-71, p. 237-238.
- 25 "Journal de Saint-Pierre", p. cixvii.
- 26 Charles Napier Bell, op. cit., p. 14, 15.
- 27 Journals of Alexander Henry, p. 48.
- 28 Pour des détails sur l'escarmouche au fort des Trembles, sur l'abandon du poste qui a suivi et sur l'hiver que Boyer et Bruce ont ensuite passé aux Fourches, voir Journals of Alexander Henry, p. 293.
- 29 "Journal of John Macdonell" dans la Collection L.R. Masson, Archives publiques Canada. (ci-après APC), MG19, C1, vol. 54, 20 mai 1794, p. 15.
- 30 Pour un relevé des nombreuses réunions qui ont eu lieu aux Fourches entre 1800 et 1810, voir Journals of Alexander Henry, tout spécialement le 19 août 1800, p. 46; 25 mai 1805, p. 264; et 4 juin 1806, p. 276.
- 31 Ibid., 27 septembre 1803, p. 225.
- 32 Sixteen Years in the Indian Country: The Journal of Daniel Williams Harmon, éd. W. Kaye Lamb (Toronto, Macmillan of Canada, 1957), p. 91.
- 33 De la rivière Rouge, Henry fut transféré dans l'Ouest et c'est pendant son séjour au fort George qu'il s'est noyé en essayant de traverser le fleuve Columbia dans une petite embarcation, le 22 mai 1814.
- 34 William Douglas, "New Light on the Old Forts of Winnipeg", p. 41.
- 35 Ibid., p. 41.
- 36 George Bryce, The Remarkable History of the Hudson's Bay Company (Toronto, W. Briggs, 1900), p. 189.
- 37 ACBH B.22e/1, p. 1819, p. 16.

- 38 Témoignage de Jean-Baptiste Roi, dans William Douglas, "New Light on the Old Forts of Winnipeg", p. 40, 41.
- 39 ACBH E.8/6, fol. 186d.
- 40 Charles Napier Bell, op. cit., p. 19.
- 41 Témoignage de Jean-Baptiste Roi dans William Douglas, "New Light on the Old Forts of Winnipeg", p. 40, 41, et George Bryce, The Remarkable History of the Hudson's Bay Company, p. 189. Les dimensions des constructions données entre parenthèses sont celles de Bryce.
- 42 Description de Colin Robertson du fort Gibraltar, cité dans William Douglas, "New Light on the Old Forts of Winnipeg", p. 58, et la "Déposition de François Delorme" dans ACBH E.8/6, fol. 168.
- 43 Description de Robertson dans William Douglas, "New Light on the Old Forts of Winnipeg", p. 58.
- 44 Gouverneur Robert Semple à Colin Robertson, 20 mai 1816, ACBH E.8/6, fol. 8.
- 45 Colin Robertson à Lord Selkirk s.d., ACBH E.8/6, fol. 189d.
- 46 ACBH, B.22 e/1, 1819, p. 16.
- 47 George Bryce, The Remarkable History of the Hudson's Bay Company, p. 189.
- 48 William Keating, éd., Narrative of an Expedition to the source of St. Peter's River, Lake Winnipeg, Lake of the Woods, etc. (vol. 2) (Londres, George B. Whittaker, 1825), p. 261.
- 49 Manitoba. Archives Publiques, Gouverneur George Simpson à Alexander Christie, 20 mai 1822; Selkirk Papers, p. 7617.
- 50 Alexander Ross, The Fur Traders of the Far West: A Narrative of Adventure in the Oregon and Rocky Mountains (vol. 2), (Londres, Smith, Elder and Company, 1855), p. 261.
- 51 Cité dans William Douglas, "New Light on the Old Forts of Winnipeg", p. 87.
- 52 Procès-verbal du Conseil du département du Nord de la Compagnie de la baie d'Hudson; cité dans William Douglas, "The Forks Becomes a City", p. 66.

- 53 George Bryce, A History of Manitoba: Its Resources and People (Toronto, Canadian History Company, 1906),
p. 94.
- 54 George Bryce, "The Five Forts of Winnipeg", p. 137.



Figure 1. Original provenant des Archives Nationales, Paris. Copie de la Collection nationale de cartes, A.P.C. (PH/902-1737). "Carte contenant les nouvelles découvertes de l'Ouest du Canada, mers, rivières, lacs et nations qui y habitent en l'année 1737". Cette carte a probablement été tracée par un des fils de La Vérendrye. C'est cette carte que La Vérendrye a apportée avec lui à Québec, à l'été de 1737.

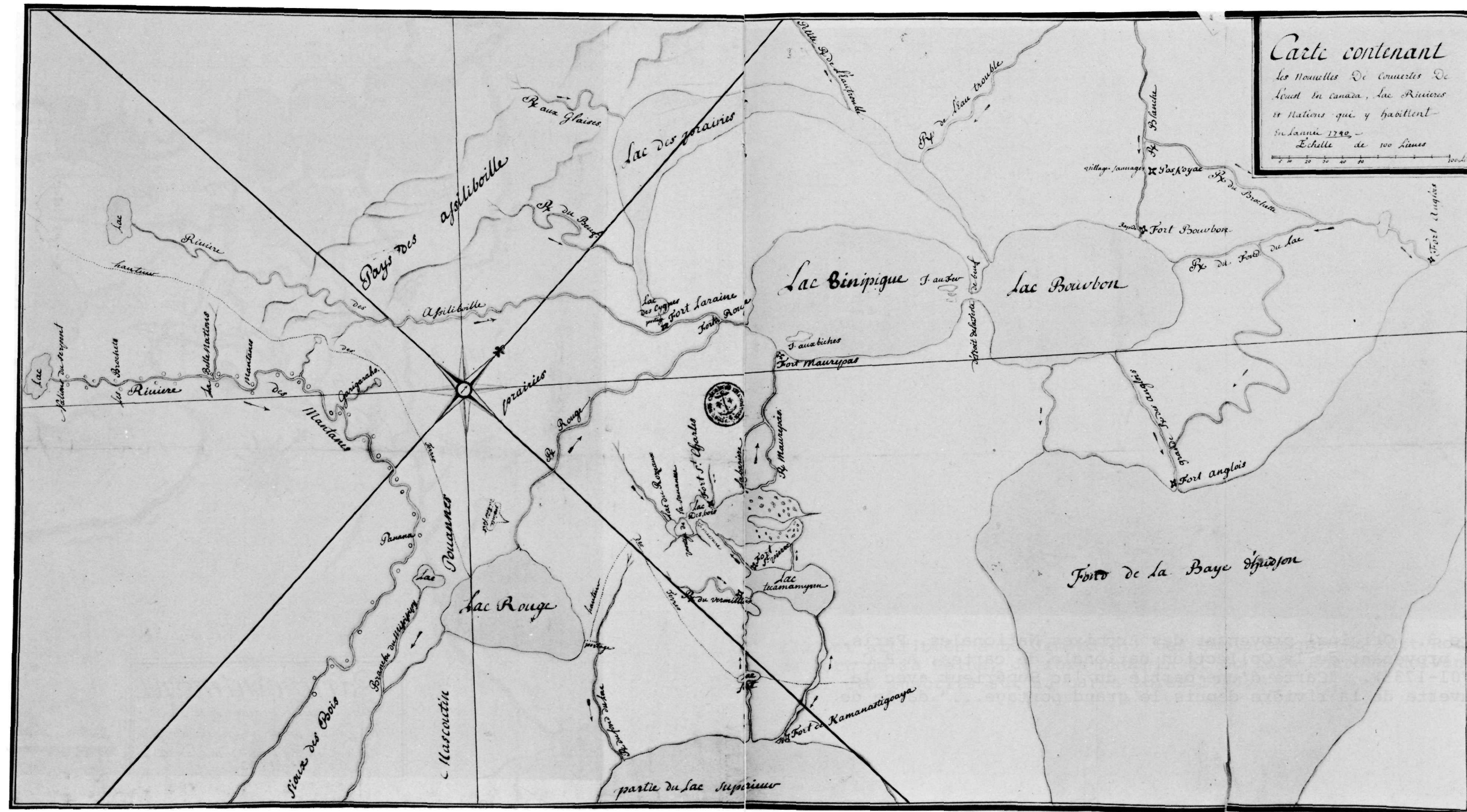


Figure 2. Original provenant des Archives Nationales, Paris.
Copie provenant de la Collection nationale de cartes, A.P.C.

(PH/902-1740). "Carte contenant les nouvelles découvertes de
l'Ouest...1740."

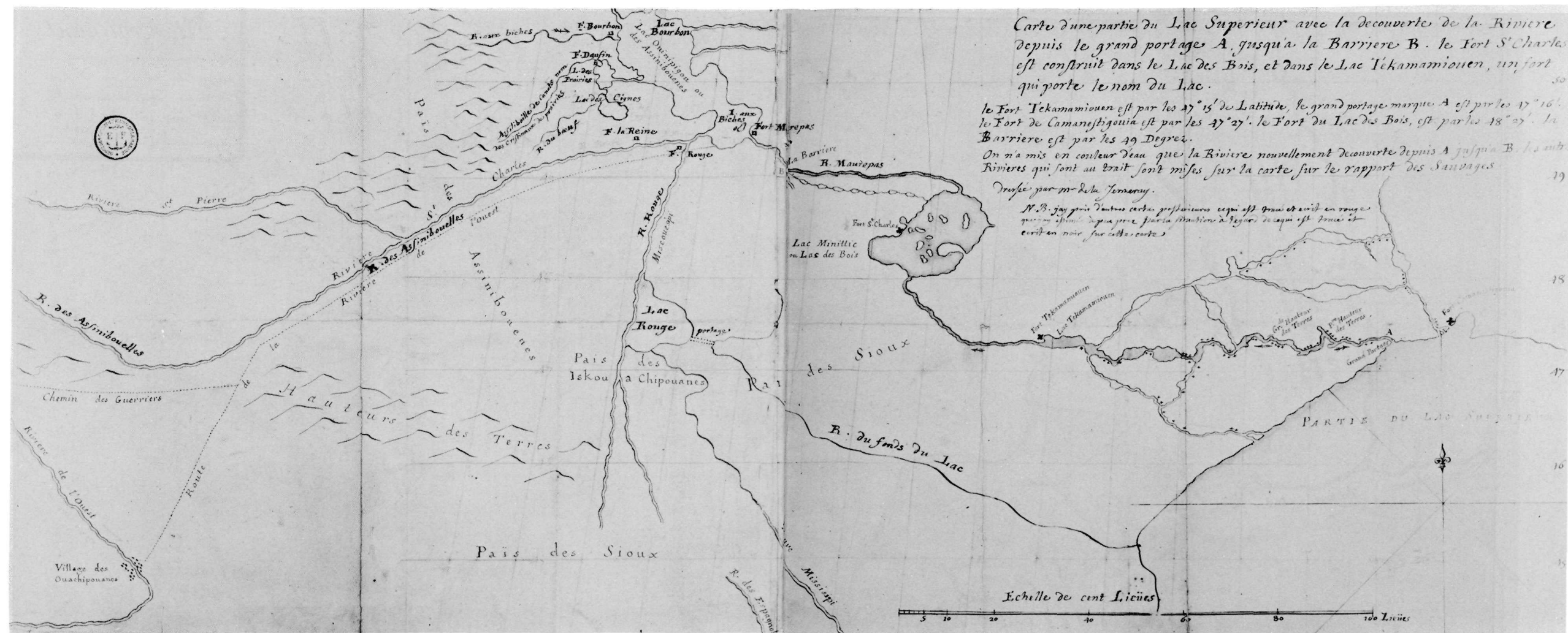


Figure 3. Original provenant des Archives Nationales, Paris. Copie provenant de la Collection nationale de cartes, A.P.C. (PH/701-1733). "Carte d'une partie du lac Supérieur avec la découverte de la rivière depuis le grand portage..." datée de

1733 et attribuée à La Jemeraye. Les emplacements du fort Rouge, du fort de la Reine, du fort Dauphin et du fort Bourbon doivent avoir été inscrits sur la carte après 1740.

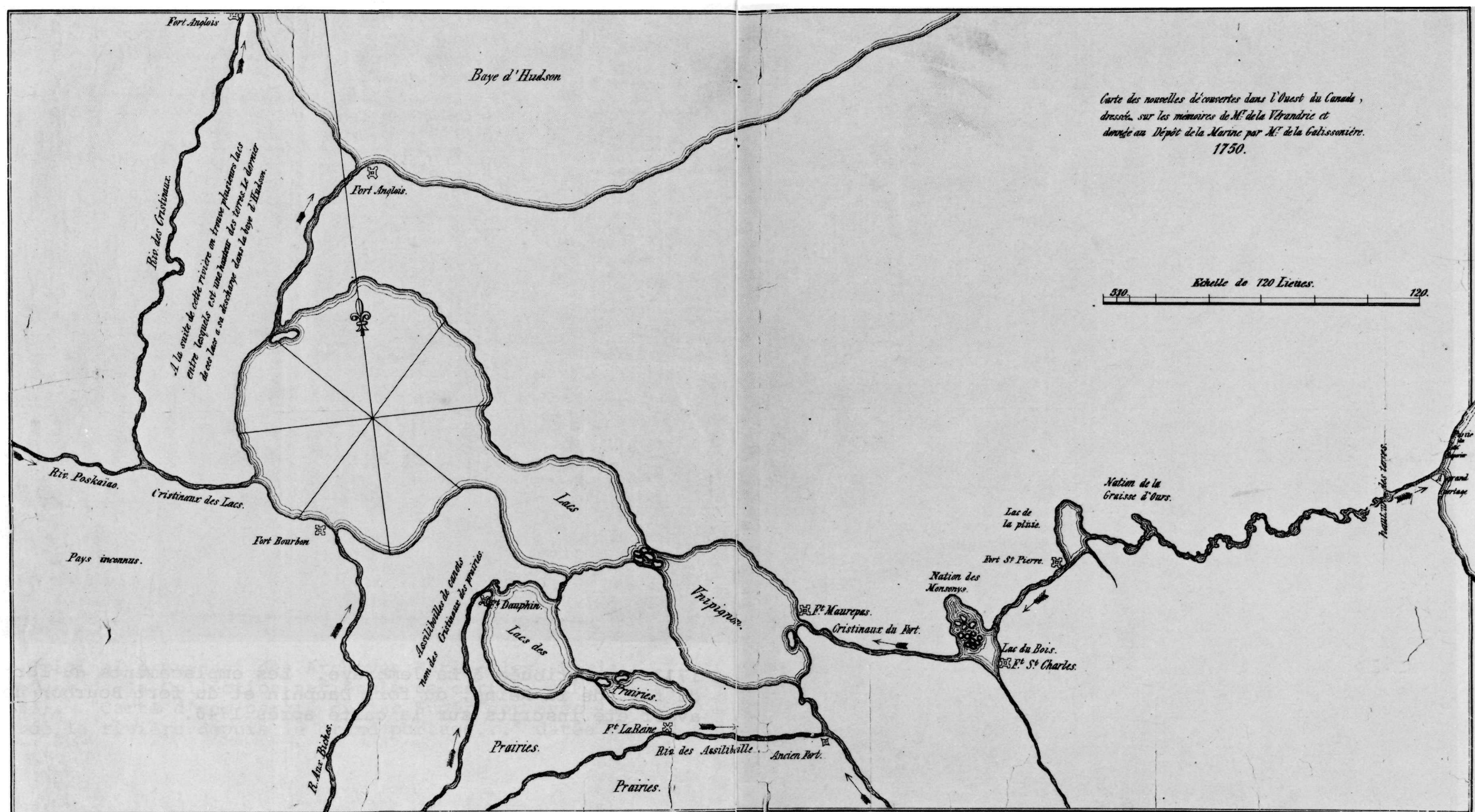


Figure 4. Collection des Archives du Manitoba: une carte indiquant les emplacements du fort Rouge, du fort Gibraltar I,

du fort Gibraltar II, du Lower Fort Garry et du fort Garry.

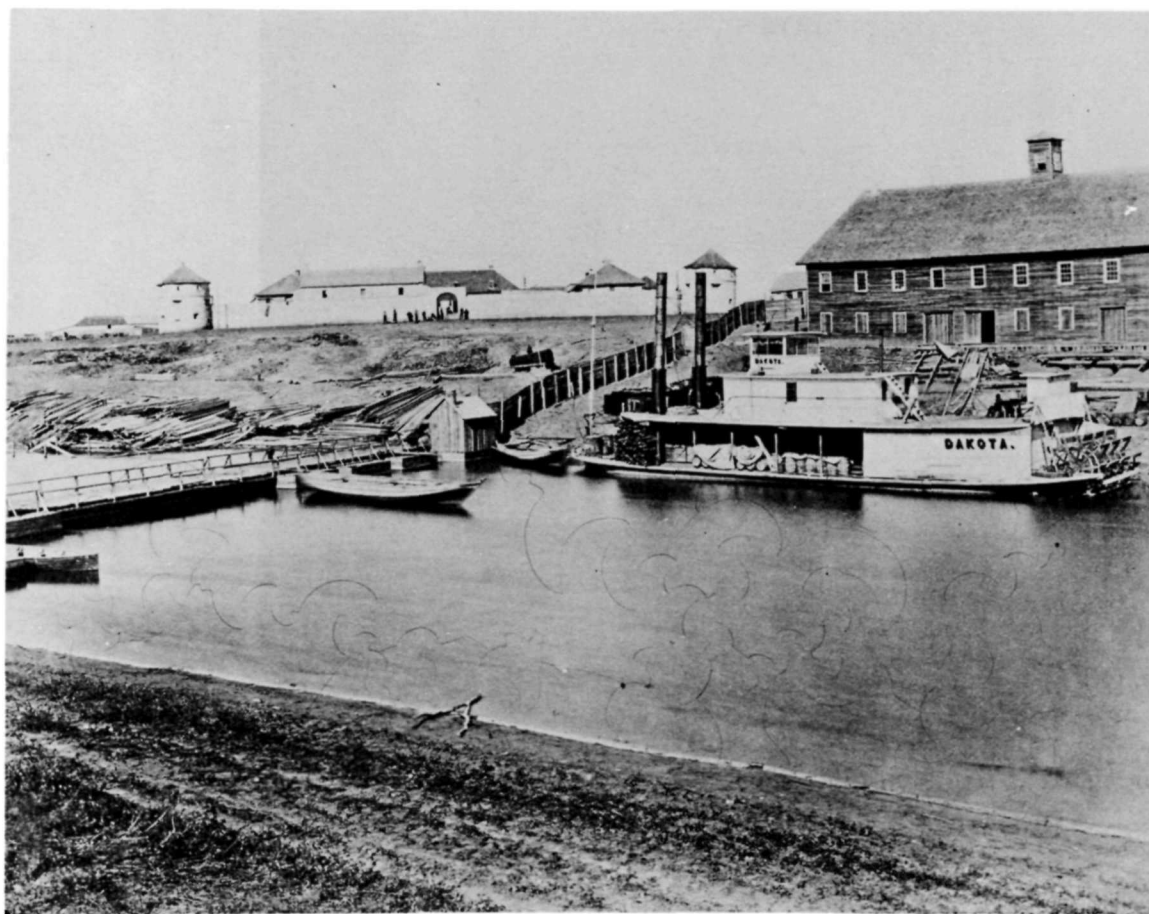
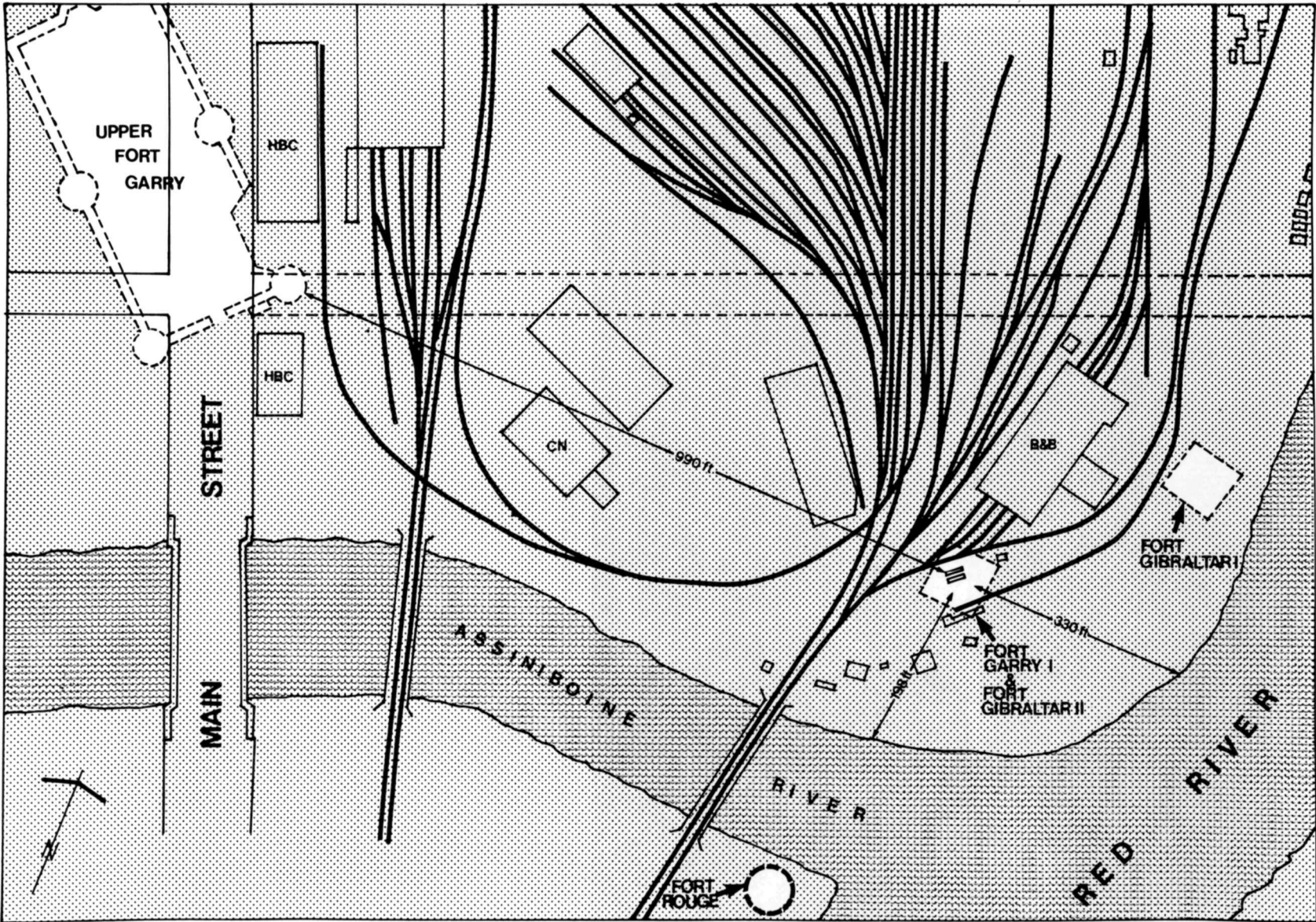


Figure 6. Archives publiques du Canada (PA11337): fort Garry, rivière Assiniboine avec un pont-levis l'enjambant, et le vapeur Dakota.



Figure 7. Collection des Archives du Manitoba, ca. 1960.



Approx. Scale 1 in. = 186 ft.

Figure 8. Point de rencontre des rivières Rouge et Assiniboine.

QS-7087-028-FF-A1

©Publié avec l'autorisation
de l'Hon. John Fraser, CP, MP,
Ministre de l'Environnement,
Ottawa, 1980.

Traduit par le Secrétariat d'Etat.